

COMPLIANCE

L'ENGAGEMENT DE LEGRAND GROUP BELGIUM

Le respect des règles d'éthique des affaires est un des Principes Fondamentaux de la responsabilité sociétale de Legrand Group Belgium.

Le Groupe met en particulier l'accent sur les thématiques suivantes:

- Anti-corruption,
- Embargos,
- Fraude,
- Concurrence.

Au-delà de mon engagement personnel sur ces sujets, je mets en œuvre le dispositif de sensibilisation et de formation de mes propres équipes en vue de la bonne application du programme Compliance du Groupe et de nos procédures internes.

Plus précisément, je m'assure de la formation de mes collaborateurs aux règles et procédures en vigueur et de leur bonne information des risques auxquels ils peuvent exposer l'entreprise ou eux-mêmes.

Les chartes, procédures et bonnes pratiques ainsi que les outils de formation Groupe sont disponibles sous Dialég Finance, dans un nouvel espace dédié « Programme Compliance ». Ces éléments pouvant être complétés localement par nos propres procédures internes.

Chacun peut consulter son Correspondant Compliance, son Correspondant Ethique, son supérieur hiérarchique direct ou la Direction Juridique Groupe en cas de doute ou interrogation.

Il appartient à chaque collaborateur de Legrand Group Belgium d'être vigilant quant au respect de ces principes et je vous remercie tous pour votre engagement à mes côtés sur ces sujets.



Ronny De Backer
Managing Director

RSE

AGIR DE FAÇON ÉTHIQUE
VIS-À-VIS DE LA SOCIÉTÉ

